

Sherbrooke le 14 septembre 2006

À l'attention de Mme Marie-Josée Méthot :

La présente a pour but de vous donner notre opinion concernant le prolongement de l'autoroute 410.

Le prolongement de l'autoroute est un mal nécessaire, mais peut-être peut on en atténuer l'impact.

Le tracé du côté nord passe à travers un verger mais le tracé du côté sud menace la quiétude de 2 quartiers complets de résidence habituer à la quiétude et la tranquillité de la campagne. J'ose imaginer que la quiétude des gens est plus importante que la vie d'arbres. Je crois que les gens de la ferme Ste Catherine on un magnifique domaine, mais ce domaine n'abrite qu'une seule famille et ils ont d'autres portion de terrain non exploité encore. J'imagine aussi que la compensation verser à ces gens sera de l'ordre de la valeur de leur propriété et ils pourront ainsi invertir pour aménager le reste de leur terrain non aménagé encore.

Je crois pour ma part que vous devriez néanmoins utilisé le trajet du côté nord puisque le bruit et le trafic ne devrait pas dérangé les résidents car ces rues sont déjà très passantes.

Je vous prie madame d'accepter mes commentaires bien personnels.

Michel Côté

